

*Pouvoir s'opposer, Toujours  
proposer !*

## **Comité Départemental de l'Action Sociale**

Le comité Départemental de l'Action Sociale s'est tenu dans les locaux de la DDFIP le 24 septembre 2018.

Le secrétariat de cette réunion est assuré par Mme Bayart et le secrétariat adjoint par CGT en la personne de Mr Debomy

### Ordre du jour du CDAS

- Approbation des procès verbaux du CDAS du 22 février 2018 et du 23 mars 2018
- Compte rendu CNAS du 10 juillet 2018
- Fermeture du restaurant administratif de Saint Pol sur Ternoise
- Point sur les Crédits d'Action Locale 2018
- Questions diverses

## Approbation des procès verbaux du CDAS du 22 février 2018 et du 23 mars 2018

Les procès verbaux des 22 février 2018 et 23 mars 2018 ont été approuvés à l'unanimité.

## Compte rendu CNAS du 10 juillet 2018

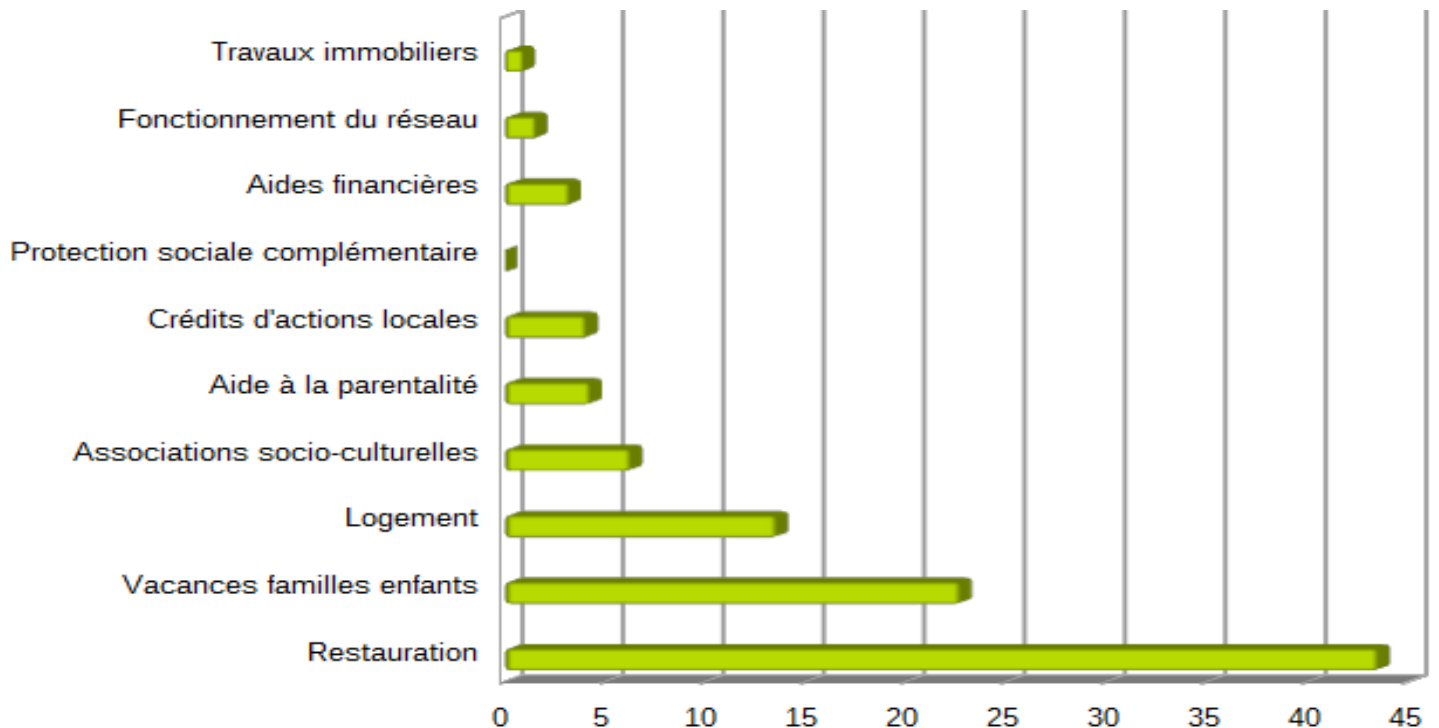
**L'Action Sociale ministérielle a pour objectif d'améliorer, directement ou indirectement, les conditions de vie des agents et de leurs familles, notamment en apportant une réponse adaptée à leurs besoins et à leurs ressources, en leur facilitant l'accès à des services collectifs, et en les aidant à faire face à des situations personnelles difficiles.**

**L'Action Sociale participe à la politique de gestion des ressources humaines du ministère.**

Un bilan a été dressé pour présenter les activités et les moyens mis en œuvre au cours de l'année 2017. Il reprend les périmètres d'intervention de la politique sociale du ministère, à savoir :

- la restauration
- le logement
- les séjours vacances
- l'aide à la parentalité
- le soutien aux actions locales
- le soutien aux activités socio-culturelles
- la protection complémentaire de santé et de prévoyance
- l'aide aux personnes en difficultés

### ventilation des dépenses action sociale ministérielle 2017



Dans l'objectif d'améliorer les moyens mis en œuvre, des GT et des CNAS ont eu lieu cette année, vous trouverez ci-après un compte rendu succinct du dernier CNAS :

#### LE PLAN D'ACTION ISSUS DU GROUPE DE TRAVAIL COMMUN CNAS ET CTM DU 31 MAI 2018

Les membres du CNAS ont pris connaissance de la présentation du plan d'action issu du groupe de travail commun CNAS et CTM du 31 mai 2018 qui se décline sur 3 axes de travail :

- Le premier axe vise à améliorer les prestations pour répondre aux priorités exprimées par les agents
- Le deuxième axe vise à clarifier l'offre et l'organisation des opérateurs ;
- Le troisième axe consistera à interroger les prestations nationales et locales et leurs modalités de mise en œuvre.

Compte tenu du caractère structurant des travaux à conduire, il a été proposé de reprendre la concertation au premier semestre 2019, après les élections professionnelles.

#### LE BILAN DE L'ACTION SOCIALE MINISTERIELLE EN 2017

La présentation du bilan de l'action sociale ministérielle en 2017 a suscité des échanges très riches. Les organisations syndicales ont fait part de leurs interrogations notamment sur la restauration collective en province et des difficultés de logement des nouveaux arrivants.

#### LE POINT D'EXÉCUTION DU BUDGET AU 1er JUILLET 2018

Une présentation de l'état des ressources dans les différentes composantes des politiques sociales (logement, restauration, vacances...) et de leur utilisation depuis le 1er janvier 2018 a été présentée, pour information, aux membres du CNAS.

#### LE POINT D'INFORMATION SUR LE LANCEMENT D'UNE REFLEXION SUR L'ORGANISATION DE LA SOUS-DIRECTION SRH3

Les membres du CNAS ont été informés du lancement d'une réflexion sur l'organisation de la sous-direction SRH3. L'objectif de cette future réorganisation est de remettre en cohérence les attributions des trois bureaux existants pour mieux accompagner les chantiers de transformation, tant sur la partie « action sociale » que sur la partie « santé et sécurité au travail ». Des ateliers collaboratifs vont être mis en place à la rentrée auxquels seront conviés des représentants des réseaux SRH3. La nouvelle organisation sera effective début 2019.

***Si vous souhaitez avoir plus d'information n'hésitez pas à contacter votre représentante au CDAS : Clémentine Leuthreau.***

## Fermeture du restaurant administratif de Saint Pol sur Ternoise

Suite au départ en retraite d'un collègue et à la mutation d'une de nos collègues, tous deux responsables de l'association de la restauration administrative de St Pol sur Ternoise, et n'ayant personne de volontaire pour assurer leurs successions bénévolement, le restaurant a dû être fermé définitivement cet été.

Les agents bénéficient désormais de la carte Apetiz. Cependant la ville n'est pas très grande et peu d'enseignes accepte la carte-restaurant. Subsiste un coin repas où le micro-onde devrait être changé très prochainement.

## Point sur les Crédits d'Action Locale 2018

L'ensemble des budgets ont été pointés et n'appellent pas à de modification. Cependant, plusieurs thèmes demandent à être revus et améliorés, plusieurs Groupes de Travail (GT) vont être programmés.

**Nouveauté cette année !** : il a été voté pour la dématérialisation des cartes cadeaux de Noël pour les enfants de moins de 18 ans.

On vous en dit plus dès que nous aurons les informations concernant les démarches à suivre. Vous recevrez prochainement un mail de la délégation du service social avec les premières informations.

## Questions diverses

Un médecin de prévention arrive très prochainement à Boulogne sur Mer, la question se pose à savoir où va-t-il exercer ? La question sera débattue prochainement en CHSCT.

Concernant le site d'Arras, la Direction continue de faire son possible pour trouver également un médecin de prévention.

**Compte rendu de votre représentante CFTC DGFIP 62 au C D A S**

**Clémentine LEUTHREAU-CAILLERETZ**

**DDFIP PCE**

Votre représentante CFTC DGFIP 62 reste à votre disposition : n'hésitez pas à la contacter pour un renseignement, une précision.

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**  
<http://062.cftc-tresor.fr>  
**CFTC : le syndicat constructif**